

Le Rabant



Illustration : Xavier Schon

Juin 2023

Bonne lecture à tous !

Chères Ranruptoises, chers Ranruptois,

Ces trois dernières années qui ont été les trois premières de ce mandat ont été éprouvantes. La crise sanitaire d'abord, puis la guerre aux portes de l'Europe, et enfin un gouvernement qui n'entend pas la colère des deux tiers de la population, bref, une ambiance vraiment anxiogène...

Il y a aussi ces nombreux décès qui sont autant de vides pour notre village. Je pense à nos aînés disparus qui ont tant œuvré pour Ranrupt, au décès brutal de Roger suivi de la fermeture de l'Auberge du Climont, lieu de vie central dans notre village, suivi du décès de Bruno mon deuxième adjoint, le lendemain. Nous pensons tous bien fort à leur famille.

Nous entrevoyons la sortie de cette période petit à petit non sans difficultés vu les dégâts qu'elle a générés. Le Conseil Municipal n'a pas été épargné, le départ brutal de Bruno, qui était un liant au sein de notre collectivité, il y a aussi les lenteurs administratives qui peuvent décourager de l'action municipale qui devient de plus en plus compliquée. Francine, après de nombreuses années à mes côtés en tant que première adjointe au maire, avec toujours autant de dévouement pour Ranrupt a décidé de démissionner de cette fonction mais de rester au conseil municipal. Pierre Geissler a accepté la fonction de premier adjoint et je l'en remercie. Corinne et Josiane ont elles décidé de démissionner.

Nous voilà avec un collectif resserré et il nous faudra nous serrer les coudes car nous avons du pain sur la planche.

En effet les projets engagés pour 2023 et 2024 :

- le projet de « La Climontaine » est sur les rails après avoir enfin obtenu toutes les autorisations administratives, les travaux du « Sentier du Sôtré » à l'étang du Col de Steige ont démarré et nous espérons pouvoir l'ouvrir pour cet été, les travaux de l'itinéraire Eco-touristique (piste cyclable) commenceront bientôt pour se terminer cet automne.
- le projet photovoltaïque sur le toit de l'église débutera en premier lieu par une étude avant d'engager les travaux pour la production d'énergie renouvelable de 72 KWh. Au bénéfice de tous les habitants qui intégreront ce projet avec des tarifs de consommation d'électricité préférentiels garantis sur le long terme.
- la rénovation complète de l'école, isolation extérieure, extension du réseau de chaleur depuis notre chaudière à plaquettes pour supprimer le fioul, création d'un préau et re-végétalisation de la cour d'école.
- la création d'un local de stockage pour les associations.

Ces projets sont réalisables grâce à nos partenaires, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, la Collectivité Européenne d'Alsace, le Massif des Vosges, la Région Grand Est et l'État que nous remercions pour leurs aides.

L'Ecoterritoire est maintenant officiellement une association de communes avec Breitenbach, St Martin, Maisongoutte, Steige et Ranrupt. En effet cela nous permettra d'affronter plus efficacement les défis d'aujourd'hui, pour cela nous avons décidé d'unir nos forces, avec modestie, à notre petit niveau. Certains se disent que cela ne sert à rien, nous pensons justement que rien n'est inéluctable et que si les thèmes retenus pour ce projet innovant sont compris et acceptés par la majorité de nos concitoyens, tout devient possible !

Les différents thèmes traités sont expliqués pages 14 et 15.

Un outil économique pour le territoire a été créé, il s'agit du Fonds de Dotations Imagine, la commune de Ranrupt a déjà perçu 15 000 € pour la pose d'une citerne de récupération d'eau de pluie du toit de l'église qui, dès l'été prochain, lors de restriction pourra être mise à disposition des habitants (fleurissement, jardins, arbres fruitiers, agriculteurs, sanitaires...) présentation en page 16.



Je voudrais également rappeler que nous vivons en société, qu'il y a des règles et qu'il est évident que chacun se doit de les respecter. Nous avons des devoirs, pas uniquement des droits.

Les élus(es) ont l'obligation de prendre des décisions peu confortables parfois, mais qui sont des choix pour maintenir le peu de service public encore existant dans nos territoires ruraux de montagne.

Un petit mot sur la scierie du Haut Fer, le 4 juin cela a fait 3 ans qu'elle a brûlé, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche a commandé une étude auprès d'un architecte en automne 2022. Nous attendons le rendu de ce travail pour enfin pouvoir se projeter...

Pour terminer ce mot, je tiens à souhaiter la bienvenue à la nouvelle institutrice Laurence Meyer-Distel en poste depuis la rentrée à l'école de Ranrupt et Arnaud Laganier qui est également présent à l'école quelques jours par semaine.

Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil Municipal, Anaël qui depuis septembre effectue le transport scolaire et l'entretien des différents bâtiments communaux, Mathieu qui est sous contrat et Gaëlle pour son professionnalisme malgré la situation globale bien particulière.

Je remercie aussi d'avance toutes les personnes qui voudront bien participer aux différents projets de notre village.

Merci aussi aux Associations et à tous les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année, dans des conditions pas toujours faciles mais toujours avec un résultat certain !

Avec mon fidèle dévouement,
Thierry SIEFFER



Et la réorganisation foncière, on en est où ?

La Réorganisation Foncière (RéFo) et l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) ont démarré en 2005 ; en 2014 il a fallu revoir le projet qui n'était pas équitable.

Ce qui a été fait et présenté en 2016, aurait pu être finalisé en 2017 mais nous avons été bloqués par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) pendant 2 ans. En 2020 la crise sanitaire a une nouvelle fois stoppé cette démarche et le géomètre en charge de ce projet travaille sur le Grand Contournement Ouest (GCO) ce qui ralentit la procédure sur Ranrupt.

Pour la partie RéFo, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) a effectué des Échanges et Cessions d'Immeubles Forestiers (ECIF) pour acter les échanges volontaires fin d'année 2022 et début d'année 2023.

Pour la partie AFAF, la commune souhaite créer une réserve foncière d'environ 4 hectares pour diversifier l'agriculture sur le ban communal, en y consacrant cet espace pour du maraîchage.

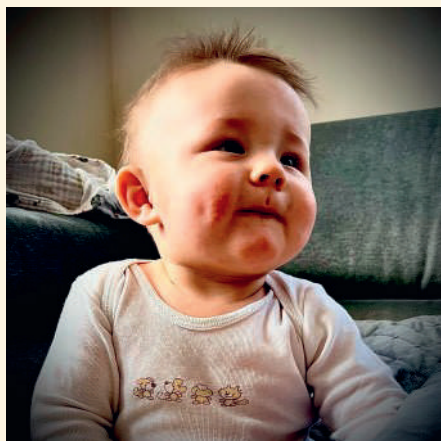
Une réunion publique sera organisée par la CEA qui gère ces aménagements pour expliquer comment lever les freins pour terminer ces projets...



NAISSANCES

Pau KIEFFEL WECKERLE, né le 19 janvier 2022

Fils de Sophie WECKERLE et de Jérémy KIEFFEL



Soan PREISEMANN, né le 14 août 2022

Fils de Audrey KUHLE et de Arnaud PREISEMANN



Tom BRUNSTEIN, né le 27 décembre 2022

Fils de Emilie et Alexandre BRUNSTEIN



MARIAGES



Nelly SIMON et Kim WAGNER

se sont dit « oui », le 16 juillet 2022

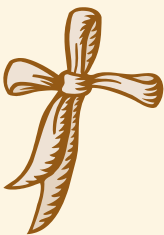
Dominique MATT et Thierry DELAUME
se sont dit « oui », le 24 septembre 2022



Cindy MOSER et Anthony YIP se sont dit
« oui », le 22 octobre 2022 (*pas de photo*)



Catherine HEITZMANN et Clément ROSSIGNOL
se sont dit « oui », le 29 avril 2023



DECES

Une pensée pour

Roger LEMKE, décédé le 22 décembre 2021

Bruno TETART, décédé le 23 décembre 2021

PETER Roger est décédé le 09 mai 2022

MULLER Alfred est décédé le 25 mai 2022

SCHYNOLL née JACQUOT Marlise est décédée le 29 septembre 2022

ANTZEMBERGER Pierre est décédé le 16 novembre 2022

FERRY André est décédé le 26 novembre 2022

LOMBARD née BENOIT Marie-Thérèse est décédée le 05 décembre 2022

Nous sommes de tout cœur avec les familles endeuillées.



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

**Thérèse KROUCH a fêté ses 96 ans
le 25 janvier**



Adrien LENDEPERGT a fêté ses 95 ans, le 05 mars

**BENOIT Georgette et Jean
ont fêté leurs 92 ans et 90 ans**



Mais aussi + de 90 ans en 2023...

75 ans, en 2022

Danièle ROSSIGNOL le 31 janvier

Christiane MATTERN le 27 mai

Jean-Marie HENIQUI le 30 mai

MOREL Laurent, 94 ans

QUIRIN Hélène, 95 ans

ROTH Denise, 94 ans

SERGEANT Angela, 93 ans

STOCKI Alice, 97 ans

80 ans

En 2022, Raymond STOECKEL

le 06 septembre

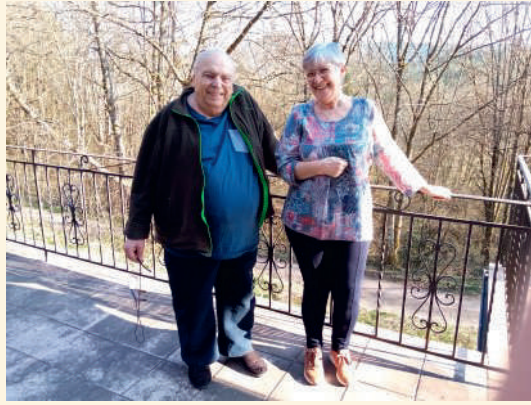
En 2023, Robert MARCHAL, le 08 février



85 ans

En 2022

Roger UHLRICH, le 24 mars



Cécile LEPPS, le 15 septembre

Christiane VALENTIN, le 26 décembre



En 2023

Calixte DALVAI, le 14 mai

90 ans, en 2022

Albert BARTH, le 09 novembre

Julie ROCHEL, le 08 mai



Travaux

Maison des associations

Une nouvelle cuisine !

*Installation de meubles de rangement et
remplacement du plan de travail.*

Une réalisation Idéa Bois de Bourg Bruche



Travaux de voirie : Rue de la Lavrelle



***Un nouvel enrobé a été réalisé dans toute la rue
de la Lavrelle***

Une réalisation Vogel TP

La télégestion des réservoirs d'eau potable

Notre eau encore mieux surveillée

La Commune de Ranrupt est équipée depuis 2021 d'un système de télégestion de marque SOFREL qui aide à mieux gérer la ressource en eau potable.

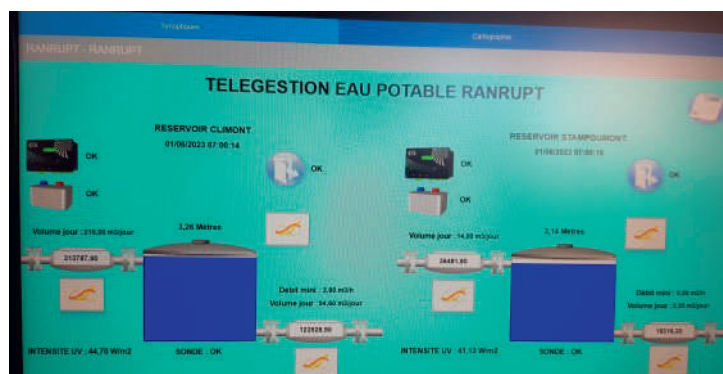
L'installation est composée d'un ordinateur de supervision et de 2 automates repartis au réservoir du Climont et à celui de Stampoumont.

Le but essentiel de cette installation est d'être informé le plus vite possible d'une anomalie :

Niveaux réservoirs (prise importante : piscine, saisonniers/vacanciers, fuite) et intrusion principalement.

Page d'accueil du logiciel :

Chaque automate est alimenté en 220V et secouru par des batteries 12V. Il est raccordé à un ensemble de capteurs (contact de porte, sonde de niveau, tête émettrice d'impulsions électriques de compteur) et enregistre les informations recueillies. Il communique avec la supervision grâce au réseau GSM, en envoyant des messages d'alerte.



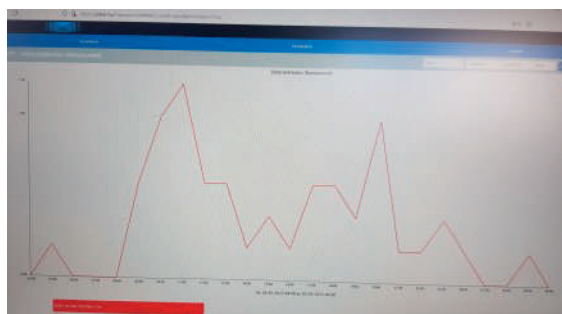
Tous les matins, l'ensemble de ces archives arrive sur le PC de la mairie. Cela permet de visualiser les données sous forme de courbes ou de tableau excel.



Réservoir du Climont

Semaine du 25 mai au 1^{er} juin

(avec une augmentation le week-end de pentecôte et un pic à 7.20m³/h, le dimanche 28 mai.



Courbe correspondante au débit de distribution d'eau du réservoir de Stampoumont le lundi de Pentecôte, le niveau varie de 1.20m³/h à 0m³/h. On constate un pic de consommation entre 8h et 10h, 12h et 13h et 19h et 20h (activités humaines importantes en raison du jour férié)

Il est important de noter qu'en fonction de la saison, il faut une semaine pour remplir un réservoir ...

Soyons tous acteurs de la préservation de notre ressource en eau !!



Maison des associations

*Fabrication et installation de panneaux muraux
pour insonoriser la salle*

Départ à la retraite de Denis



En novembre dernier, la Municipalité a organisé un moment convivial pour fêter le départ en retraite de Denis Grohens.

Le moment de retracer une carrière longue menée à la commune de RANRUPT puisque Denis a commencé à travailler en 1977.

Déjà bien occupé, Denis nous a assuré être toujours disponible pour la commune !

Bonne retraite Denis



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Par délibération du 20 juin 2022 prise par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (CCVB), l'urbanisme est devenu une compétence intercommunale. Ranrupt a voté pour ce transfert de compétence car il n'y aura pas grand changement, chaque commune garde ses spécificités. Par cette mutualisation, les coûts de ce PLUi sont beaucoup moins onéreux que si nous le faisons seul.

Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme à l'échelle des 26 communes de la CCVB, il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire en matière d'habitat, d'économie, de biodiversité, de paysage et de mobilité. Il fixe les règles pour un projet de territoire et son élaboration se déroulera sur les 5 prochaines années.

Plusieurs temps d'échanges et de concertation auront lieu durant sa conception pour définir les orientations sur 20 à 25 ans.

Cela commencera par le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement forestiers et agricoles, d'équipement, la protection des espaces naturels et leur préservation.

Ensuite les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui précisent les actions et opérations d'aménagement, d'activité, de mobilité et d'habitat à mettre en œuvre.

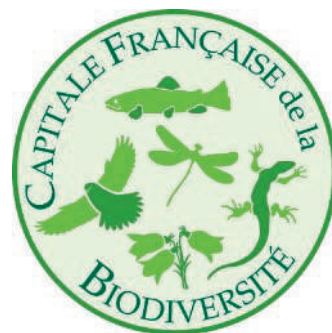
Pour terminer par un règlement constitué de règles écrites et de cartographies qui fixeront l'utilisation et la construction des sols.

Un véritable projet de territoire respectueux de l'environnement où chaque citoyen(ne) pourra participer et donner son avis en s'informant par le biais de réunions publiques, de concertation et de publications.

Un document d'information est disponible en mairie ; un registre de concertation est à votre disposition en mairie pour recueillir vos avis et retrouvez toutes les informations sur ce dossier :

<https://cc.valleedelabruche.fr/vivre-dans-la-vallee/urbanisme/item/plui-2.html>

Capitale Française de la Biodiversité
Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche



La Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche devient la onzième « Capitale française de la biodiversité en 2022 », une très belle récompense de la politique paysagère menée depuis plus de trente ans au sein de la vallée.

Initiée par Pierre Grandadam et mis en application par Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission environnement à la CCVB. Un travail de longue haleine parsemé d'embûches, un sujet « épinoeud » ;-) qui a consisté justement à faire disparaître les résineux plantés en fond de vallée suite à la déprise agricole dans les années 1950/1960. Ceci pour recréer et faciliter l'agriculture de montagne, surtout l'élevage et redonner aux éleveurs la possibilité de pérenniser leur activité. Une belle réussite puisque le nombre d'agriculteurs a doublé durant cette période.

Un véritable exemple de préservation de la biodiversité en recréant une haute valeur paysagère et environnementale.

Un exemple riche et réussi porté par tous les acteurs, qui fait école dans toute la France, merci à eux pour cette belle récompense.

Fleurissement



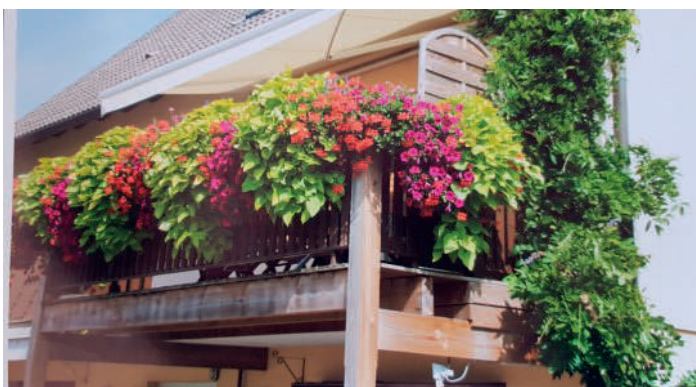
Le Comité des Maisons fleuries de l'ancien Canton de Saâles a réalisé une tournée dans tous les villages afin de repérer les plus beaux fleurissements.

Un classement a été fait par village et au niveau de l'ancien canton dont voici les résultats

Palmarès 2022 pour Ranrupt :

Catégorie 1

- 1er HUNG Laurent
- 2ème STOECKEL Raymond
- Hors concours : BENOIT Jean-Luc

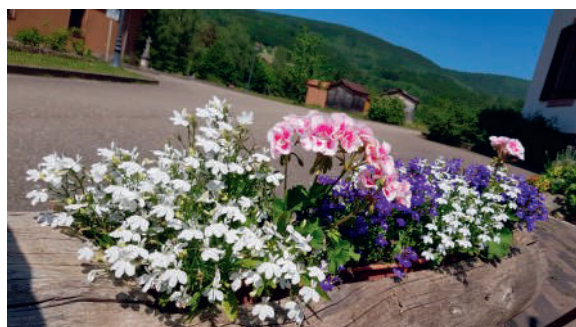


Catégorie 2

Ferme Auberge du Promont

Une cérémonie de remise des récompenses a eu lieu le 21 octobre dernier à la Salle des Fêtes de Saulxures.

Un beau moment de partage et de convivialité !





Présentation du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig

En 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités. Toutefois, ces missions nécessitent de s'affranchir des limites administratives et de travailler à l'échelle naturelle du bassin versant.

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a ainsi été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Son territoire, le bassin versant de la Bruche, s'étend sur plus de 700 km², du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg.

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- Réduire les conséquences dommageables des inondations avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) ;
- Rétablir le fonctionnement naturel des rivières et améliorer leur qualité écologique ;
- Rétablir la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Le syndicat a également une mission de sensibilisation des élus et des citoyens afin de mieux comprendre les rivières, leurs variations et la biodiversité qu'elles abritent.

Les trois membres du syndicat sont la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA. Le SDEA représente les intercommunalités qui ont transféré la compétence GEMAPI avant 2019 : la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de communes Mossig et Vignoble, la Communauté de communes des Portes de Rosheim et la Communauté de communes de la Région de Saverne.

Chaque structure membre est représentée à un tiers dans le comité syndical composé de 21 élus et présidé par M. Jean-Luc SCHICKELE, maire de Mutzig. Le siège du syndicat est établi à Molsheim.

Les actions et le fonctionnement du syndicat sont financés par ses membres, également à hauteur d'un tiers par structure. Le syndicat bénéficie d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de l'État et de la Région Grand Est.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet (www.bassinversant-bruchemossig.fr) et la page Facebook du syndicat.

L'écoterritoire, qu'est-ce que c'est ?

LES ENJEUX CLIMATIQUES

Depuis l'ère dite préindustrielle (1850-1900), les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont cessé d'augmenter et vont aujourd'hui jusqu'à menacer la vie sur terre ! Par rapport à cette période, on estime que la température moyenne a augmenté de 1,1°C, ce qui provoque des catastrophes de plus en plus fréquentes et de plus en plus dramatiques : sécheresses, inondations, feux, famines, conflits et migrations...

Tout le monde s'entend pour dire qu'il ne faudrait surtout pas dépasser une augmentation de 2°C : au-delà, la fonte des calottes glaciaires et du permafrost serait inéluctable et libérerait d'immenses quantités de gaz méthane (et de virus) retenus dans les terres gelées. Les terres et mers débarrassées de leurs glaces absorberaient le rayonnement solaire au lieu de le réfléchir, ce serait la porte ouverte à un **emballement climatique** que les scientifiques du climat (le GIEC) décrivent comme cataclysmique !

L'Accord de Paris de 2015 suggérait de ne pas dépasser +1,5°C, hausse qui provoquera inéluctablement des pics de température de 55°C dans le Grand Est vers 2050 ! Mais pour limiter le réchauffement à +1,5°C, il aurait fallu diminuer les émissions de GES en 2030 de 45% par rapport aux émissions de 1990 : la COP 26 a validé au contraire une augmentation de 15%, abandonnant de facto l'objectif +1,5°C et fixant désormais le cap à +2°C... sans aucune garantie que l'on réussisse à tenir cet objectif !

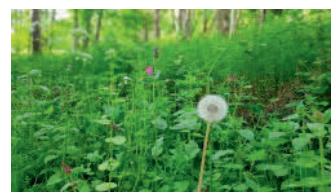
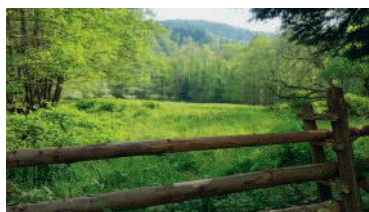
A qui la faute ? Certainement pas aux pays les plus pauvres, déjà touchés par les canicules et les sécheresses, la misère et l'instabilité politique. Nous avons tous notre part dans cette dérive climatique... En moyenne, l'empreinte carbone d'un Français est aujourd'hui de l'ordre de 12 tonnes d'équivalent CO2 par habitant par an, liée à son mode de vie et à son niveau de confort : son habitat, ses déplacements, sa nourriture, ses achats de biens, etc. Pour limiter l'augmentation de la température à +2°C, il faudrait que cette empreinte soit réduite à 2t/hab/an d'ici 2050 : c'est un défi considérable, qui ne nous laisse plus aucun répit si on veut l'atteindre et permettre aux générations futures l'espoir d'une planète habitable.

La loi Climat et Résilience et les Plans Climat-Air-Energie

Les États se sont engagés dans des accords qui visent à réduire les GES même si ces objectifs restent insuffisants et souvent non tenus (en 2021, le Conseil d'État et le Tribunal Administratif de Paris ont mis l'État français en demeure de réagir pour cause de manquement aux engagements et d'inaction climatique). Le gouvernement a approuvé en août 2021 la loi Climat et Résilience, malgré les critiques sur le manque d'ambition.

Plus concrètement et plus proches de nous, les collectivités locales de plus de 20 000 habitants doivent mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial dans lequel elles définissent et engagent un plan d'actions contre le dérèglement climatique.

Les plus petites communes engagent de tels plans au sein des intercommunalités ou, comme en Vallée de la Bruche avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Bruche Mossig qui regroupe les trois communautés de communes ; Mossig / Vignobles, Molsheim / Mutzig et vallée de la Bruche.



LE PROJET ECOTERRITOIRE

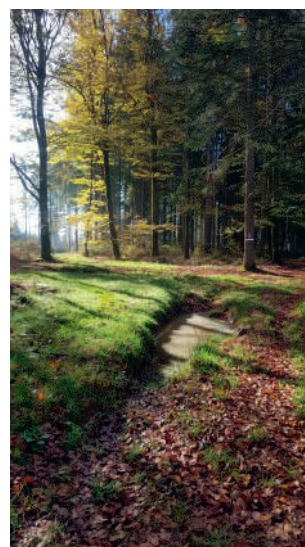
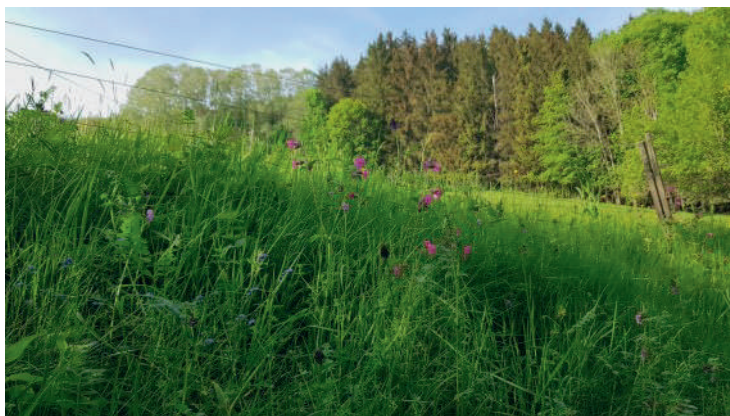
*A partir de 2020, face à l'augmentation des impacts climatiques sur nos forêts et les ressources en eau, un projet plus structuré appelé **Ecoterritoire** s'est construit avec les communes de Saint Martin, Maisonsgoutte, Steige et Ranrupt autour de l'idée que l'urgence climatique n'est pas seulement l'affaire de réunions internationales ou de réglementations nationales mais qu'elle doit aussi se décliner localement avec des plans d'actions volontaristes associant la population.*

Nos cinq communes se sont appuyées sur les thématiques du Plan Climat des PETR pour travailler ensemble à les mettre en œuvre sur leur territoire, définissant ainsi le projet d'Ecoterritoire où éco signifie autant économie qu'écologie, les deux devant être pleinement compatibles.

Les objectifs du projet Ecoterritoire

Nos villages ont décidé de travailler sur différentes thématiques :

- la forêt : elle est en grande souffrance et son avenir est menacé. La forêt (publique, communale ou privée) n'est pas seulement une ressource économique, c'est aussi un important stockage de carbone, une protection de nos ressources en eau, un haut-lieu de biodiversité et une protection contre l'érosion et les coulées de boues. Quelle forêt pour demain, capable d'affronter les canicules, les sécheresses comme les pluies diluviennes, les tempêtes et les incendies ?
- la biodiversité : elle est en recul partout ! Les actions engagées par la Trame Verte et Bleue doivent être renforcées, avec un objectif majeur : garantir la ressource en eau.
- l'écotourisme : nos villages souffrent de plus en plus du passage de véhicules et de motos ainsi que de la pénétration dans nos espaces naturels, fragiles et sensibles. En même temps se développent les infrastructures touristiques, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, espaces d'animations. Comment concilier quiétude, ressources et protection de nos espaces avec l'accueil touristique ?
- l'écomobilité : la Communauté des Communes va développer les pistes cyclables, encore faut-il les utiliser ! Nos villages travaillent à des liaisons pédestres, écolodiques, pour encourager les mobilités douces.



- l'agriculture et l'alimentation : l'alimentation devrait être le pilier de notre santé, mais elle n'assure plus correctement cette fonction. Il faut repenser une alimentation plus saine, plus locale, plus « décarbonée » : c'est un sujet aussi important que sensible tant il touche à notre quotidien et à nos habitudes, de plus en plus nos « mauvaises » habitudes de plats préparés, d'excès de sucres et de graisses, d'achat de produits hors saison, industriels et ayant parcouru des milliers de km... L'agriculture locale, souvent certifiée bio, est une des réponses à nos besoins. Et la restauration (écoles et périscolaires, restaurants, fêtes locales) pourront progressivement proposer des alternatives de qualité accessibles à tous.
- l'urbanisme : comment isoler nos maisons avec des isolants de préférence biosourcés, remplacer les chaudières à fioul ou à gaz par des chaudières biomasse ? Comment anticiper les futures canicules en travaillant sur les îlots de fraîcheur ? Comment construire et rénover en faisant une part plus belle au bois et aux produits locaux, dans l'esprit d'une architecture plus frugale ? Comment développer collectivement les énergies renouvelables ? Ces questions relèvent typiquement de démarches et de volontés portées par les collectivités pour une meilleure efficacité publique et privée.
- les déchets : il ne faut pas seulement bien les trier, il faut surtout en réduire la production. Nous souhaitons travailler sur une cible prioritaire, source d'une pollution mondiale (notamment sous forme de microparticules) : les plastiques. C'est un énorme enjeu de santé publique et d'énergie.
- les relations transfrontalières : d'autres collectivités de notre taille s'organisent, en France comme à l'étranger, pour engager des actions avec leurs citoyens et lutter contre le dérèglement climatique. Il sera intéressant de partager nos expériences en créant un réseau transfrontalier.

- Un appel à projet (Programme national pour l’Alimentation de la DRAAF) a été lancé pour la mise en valeur de la viande de venaison. Une option intéressante pour valoriser localement cette viande « locale » mais aussi une incitation à maîtriser les populations de gibier en valorisant le produit de la chasse.
- Nous avons aussi visité un maraîcher à Munster en vue de futures installations sur le territoire et en particulier à Ranrupt où il est prévu de développer une activité de maraîchage sur des terrains communaux dès que le projet de réorganisation foncière sera achevé.
- **L’eau :**
Canicules et sécheresses impactent la vie économique et le milieu naturel. Les communes de l’éco-territoire ont analysé avec l’Ecole Nationale du Génie de l’Eau et de l’Environnement de Strasbourg (trois étudiants en 3ème année d’ingénieur et un enseignant), comment garantir la ressource en eau.
Une recommandation pour Ranrupt a été d’installer une cuve de rétention des eaux pluviales pour le toit de l’église. Un financement ayant été obtenu du fond Imagine, le projet sera mis en œuvre en 2023.

Les moyens

Le plan d’action est très ambitieux, mais il a un coût ! Même s’il existe des dispositifs de financement, comme Ma Prime Rénov’, les Certificats d’Economie d’Energie, les aides aux communes et aux privés ne sont pas toujours d’accès facile. Et il y a des restes à charge qui découragent parfois les meilleures velléités.

Le projet Ecoterritoire vise à permettre aux communes et aux privés d’avoir un accès simplifié aux financements et de rendre les restes à charges supportables, notamment pour les familles et les personnes en situation de précarité.

Les cinq communes ont conventionné avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) pour un accompagnement méthodologique et en ingénierie du projet.

Une vingtaine d’étudiants de l’Université de Strasbourg (en classe de Master 1 puis 2 à la faculté de Géographie et d’Aménagement) et leurs enseignants ont travaillé sur le diagnostic territorial de nos communes.

La Banque des Territoires nous accompagne par ailleurs en proposant ses expertises sur les inévitables interrogations qui jalonnent notre démarche.

Nous avons également créé un poste de Chef de Projet qui est chargé de piloter le projet et de solliciter les différentes ressources qui existent sur le territoire.

Le Fonds de Dotation IMAGINE (*)

Une quinzaine de personnes ont créé en 2021 un Fonds de dotation qui a comme vocation de collecter des financements de particuliers et d’entreprises.

Ce fonds, appelé Imagine, dont l’appui aux projets porte sur la vallée de Villé et les alentours, a comme objet de soutenir les actions développées par un projet Climat Air Energie Territorial comme le projet Ecoterritoire.

Imagine est ainsi un outil financier au service d’un projet, qui permet aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d’une réduction fiscale respectivement de 66% et de 60%.

Rendre le Fonds de dotation actif en lui permettant de réunir des dizaines voire des centaines de milliers d’euros dans les années futures sera le meilleur signe de réussite de ce projet innovant qui devrait peu à peu s’étendre à d’autres communes de la vallée et de l’Alsace Centrale et inspirer d’autres territoires...

(*) contact : infos@fondsimagine.org

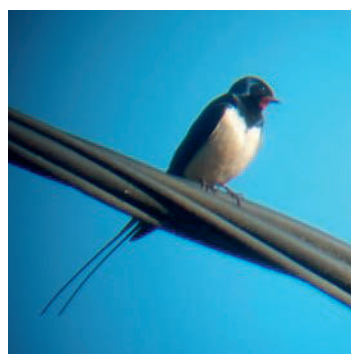
site internet : www.fondsimagine.org

- L'opération arbres fruitiers et haies a été renouvelée en 2022, 40 foyers en ont profité à Ranrupt. C'est donc encore une centaine d'arbres fruitiers qui ont été plantés sur la commune avec les 121 arbres plantés en 2021, nos amis les butineurs vont être heureux ... sans parler des petits gourmands !



Les oiseaux aussi se sont réjouis d'autant qu'outre le couvert, nous leur avons offert le gîte avec l'opération « Nichoirs » qui a permis à nombre d'entre nous d'acheter des nichoirs en béton de bois à un prix compétitif.

- Comme beaucoup de communes, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit, cela devrait aussi être apprécié par les insectes, oiseaux et batraciens dont la vie mais aussi la reproduction sont très impactés par la lumière nocturne. Nous pourrons observer au printemps 2024, les bénéfices apportés.
- 16 animations grand public ont été proposées. Les 3 qui ont eu lieu à Ranrupt en présence de nombreux Ranruptois, nous ont permis de découvrir les oiseaux, les habitants de la mare communale de La Salcée, et d'apprendre à tailler les arbres. C'est Adrien Benoit qui nous a accueilli dans son verger... il nous dira si notre travail a été efficace cet automne.
- Par ailleurs, les résultats de l'étude de la biodiversité réalisée par la LPO sur le ban communal sera présentée en 2023.



Et si on parlait forêt ?

En Alsace, 75% de la surface forestière sont des forêts publiques (communales et domaniales), 25% sont privées.

Qu'elles soient privées ou publiques, nous rencontrons le même problème, le déséquilibre forêt-gibier.

Le dérèglement climatique, l'âge vieillissant et l'image négative des chasseurs, certains modes de gestion forestière et certaines décisions des élus n'arrangent pas le problème.

La possibilité de régénération de la forêt est directement liée à l'action de chasse. Il y a beaucoup de gibier, quand on voit l'état de nos prés il n'y a pas grands doutes. Les dégâts de sangliers sont visibles immédiatement, ce n'est pas le cas pour les dégâts de cerfs et de chevreuils qui ne se distinguent qu'avec l'oeil des forestiers. Cette nuisance est d'un sens plus importante voire beaucoup plus que les dégâts de sangliers. Pour que toutes les personnes acteurs de ce territoire puissent comprendre la problématique de l'autre, nous avons mis en place des réunions tripartites avec les forestiers, les chasseurs et les propriétaires forestiers dans un but de dialogue constructif pour donner à la forêt toutes ses chances de pouvoir survivre. Nous n'avons pas de mer ni d'océan, ici ce qui capte le plus le carbone c'est la forêt. Nous nous devons de la préserver sans la mettre sous cloche car récolter du bois respectueusement fait partie aussi de la solution.



Personne ne détient la solution qui, d'un coup de baguette magique, réglerait ce déséquilibre forêt-gibier. Les intérêts des uns ne sont pas forcément ceux des autres. Il faudra trouver la solution ensemble et il va nous falloir prendre des décisions engagées et claires, avoir du courage politique, pour la relocation des baux de chasse qui sont, je vous le rappelle, pour 9 années. Faire le choix de l'argent immédiat donc à court terme ou privilégier la forêt durable avec une baisse du loyer de chasse conditionnée aux résultats obtenus.

L'arrêt de l'agrainage, avec l'acceptation des chasseurs, serait un gage de volonté de changement et est un point central pour retrouver l'équilibre forêt/gibier à plus d'un titre, cela permettrait :

- de redorer l'image de la chasse,
- à terme, avoir moins de dégâts pastoraux et forestiers,
- moins de dépenses pour les protections aux arbres et pour recréer de la pâture,
- plus de moyens pour les collectivités pour réaliser des projets structurants pour le territoire.

Essayons d'avoir une vision commune, par secteurs, il semble indispensable qu'elle soit co-construite pour se réaliser. Les choix que nous faisons maintenant sont déterminants pour l'avenir et ceux que nous ne faisons pas pourront nous être reprochés...

Relevons ensemble ce challenge pour la terre que nous empruntons à nos enfants.

Thierry SIEFFER

Les ouvriers du S.I.V.U. de vrais artistes

Les ouvriers du S.I.V.U. de la Bruche (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, qui emploie les ouvriers forestiers et les bûcherons), s'occupent de l'entretien des forêts mais pas que...Ils ont aussi des talents pour le travail du bois.



Claude Masson et Antoine Puigvert, ont fabriqué, durant l'hiver, des panneaux de routes forestières en bois pour remplacer les anciens qui étaient en mauvais état.

Le bois utilisé est du mélèze provenant de la forêt communale. Le nom des chemins a été gravé puis peint en blanc.

Les ouvriers forestiers ont aussi sculpté à la tronçonneuse des champignons que vous pourrez découvrir en parcourant le « sentier du Sôtré » en cours de création autour de l'étang de Steige.



Par Frédéric Preisemann, notre forestier.



ACTIVITES DU CLUB DES AÎNES

Notre dernière assemblée générale s'est déroulée le 15 septembre 2022

Pour clore cette assemblée générale, nous nous sommes rendus gaiement aux merveilles de Fati pour un menu :

knacks / frites

Marché de Noël : Une fois de plus, ce marché a été une réussite ! Le stand de Julie toujours bien achalandé a eu beaucoup de succès. Nous remercions les pâtissières et pâtissiers toujours aussi généreux !

Assemblée générale extraordinaire le 12 janvier 2023

Les nouveaux statuts ont été votés à l'unanimité et ont été déposés au tribunal de Molsheim,

A savoir :

Changement de nom : Le club du Bel Âge de Ranrupt

Siège social : maison des associations

Nous attendons le retour du tribunal.

Fête des rois que nous avons fêté à la fin de l'assemblée générale extraordinaire le 12 janvier 2023

Que se passe-t-il à Ranrupt ???.....

.....1 personne a été élue Reine à 2 reprises

Le 9 février 2023, Thérèse, notre doyenne, n'en démord pas ! Elle s'arrête à 95 ans même si elle a fêté ses 96 ans ! Mais peu importe.....

Nous avons célébré ses 96 ans dignement, merci Thérèse

Repas chez Julien le 30 mars 2023

Nous étions 15 à fêter les 20 ans du Club.

Très belle et « bonne »

journée et l'ambiance était au rendez-vous !

Spectacle Claude Vanony le 8 avril 2023 à La Broque :

Il nous a fait beaucoup rire !

Petits soucis et tracas envolés le temps du spectacle..... Malgré ses

88 printemps, Claude Vanony a toujours autant de présence sur scène !

Le 19 avril, nous sommes allés fêter les 95 printemps d'Adrien à Saâles. Nous étions 6 à représenter le club et nous avons passé un très bel après-midi en sa compagnie...

Et le Club des Aînés ne s'arrêtera pas là.....

Rédaction : Merci aux membres du club



Fête de Noël des aînés le 15 janvier 2023

Pour le repas, un couscous confectionné par le restaurant
« Les merveilles de Fati » nous a régalié.

L'animation musicale était orchestrée par
M. MORAISE Christian qui nous a fait danser
toute l'après-midi !
Une fois de plus, ce fut un repas de Noël festif !

25 paniers garnis ont été distribués aux aînés qui
n'ont malheureusement pas pu venir partager le
repas avec nous.



Fête de Noël des enfants le 16 décembre 2022

Le spectacle a commencé par un très beau film :

GRUFFALO

Petits et grands étaient enchantés.



Nous avons rendez-vous avec le père Noël tout de suite
après le film et il faut dire qu'il était à l'heure !

Quelle joie lorsqu'il est entré dans la salle en distribuant
des confiseries !

Et que dire de la distribution des cadeaux....

Les yeux des enfants pétillaient de joie !

Pour clore ce bel après-midi, un goûter a régalié petits et grands.





La Costelline est une association qui accueille les enfants scolarisés dans les écoles de Colroy-la-Roche, Saint-Blaise-la-Roche et Ranrupt le temps de midi, le soir après l'école jusqu'à 19h et les mercredis toute la journée. Les repas de midi sont concoctés par le Café de la promenade de Diespach.

Les enfants sont accueillis par Muriel VALENTIN, qui s'occupe à merveille de nos enfants, au sein de la salle des fêtes de Colroy La Roche.

A ce jour, 38 enfants sont inscrits à La Costelline, mais ils ne sont jamais tous présents en même temps. En effet, malgré les difficultés financières que cela peut entraîner pour l'association, La Costelline offre aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants de manière ponctuelle, ce qui représente l'essentiel des besoins des familles sur notre secteur. Les enfants encadrés par Muriel sont en moyenne 12 le midi et 5 le soir.

Après l'école c'est un plaisir pour les enfants de venir bricoler, découvrir de nouveaux jeux, jouer au super héros, à des jeux de société et parfois cuisiner. Encore une fois, l'année 2022/2023 a été ponctuée de diverses sorties et activités.

De nombreuses promenades :

Balade avec les lamas, balade à la Costelle, balade à Fréconrupt, balade ludique à la Broque, pique-nique aux 3 planchers, cascade du Howald.

Mais aussi de nombreuses sorties et visites :

- ☑ Piscine à Villé
- ☑ Visite des mines à Sainte Marie aux Mines
- ☑ Musée du pain à Sélestat
- ☑ Visite de la caserne des pompiers de Saales
- ☑ Initiation au karaté
- ☑ Visite de la ferme pédagogique Liepvre
- ☑ Jeux de société avec un intervenant
- ☑ Bike park



- ☑ Parc animalier Friedel à Illkirch
- ☑ Découverte des marmottes de Ranrupt
- ☑ Musée du train
- ☑ Château de Schirmeck
- ☑ Marché de Noël à Riquewihr



De la joie et de la bonne humeur :



Un grand merci à Muriel sans qui rien de tout cela ne serait possible, mais également à notre bénévole Guillemette et à Adeline qui est venue renforcer l'équipe depuis 2023. Leur savoir-faire et leur expérience au service des enfants, permettent ces beaux moments.

En octobre, la Costelline a organisé son traditionnel défilé d'Halloween où les enfants ont fait du porte à porte pour « des bonbons ou un sort ».



En décembre, les enfants ont préparé Noël en créant des bricolages pour les parents mais aussi en collaboration avec Ranrupt Animation. Bien sûr, le père Noël est venu clôturer l'année dans une ambiance conviviale avec les parents.

Sans oublier carnaval : une cavalcade a été organisée dans les rues de Colroy La Roche . Déguisés, accompagnés de parents bénévoles, 25 enfants se sont ensuite retrouvés autour d'une collation au sein de la maison des associations.

Toute l'équipe de La Costelline remercie vivement les nombreuses parties prenantes qui sont chacune investies pour offrir à nos enfants et aux parents un service de qualité en milieu rural : les communes de Colroy-la-Roche, Saint-Blaise-la-Roche et Ranrupt, les intervenants bénévoles, Muriel, ainsi que les parents, notamment !

Contact :

Muriel VALENTIN, directrice. Tél. : 07 67 31 67 32. E-mail : garderie.lacostelline@gmail.com





Ranrupt Animations est une des nombreuses associations de notre village. Forte d'une expérience enrichie par ses bénévoles, Ranrupt Animations organise divers événements tout au long de l'année, tel que l'immanquable vide grenier, l'éclatant marché de Noël, mais aussi d'autres animations comme des après-midi jeux, des apéros vigneron ou encore la journée du cœur.



A ce jour, l'association est présidée par Mme Justine SPEHNER, qui est accompagnée de Catherine TETART (secrétaire), Isabelle MATHIS (trésorière), Thierry CLAUDOT-ROY, Alexandre CARME, Alain HAZEMANN (membres du bureau) ainsi qu'une trentaine de bénévoles présents lors des manifestations.



En 2022, ce n'est pas loin de 7 manifestations qui ont été organisées par l'association, dont certaines que l'on pouvait retrouver de manière régulière, comme les après-midi jeux ou la participation aux grands marchés.



En 2023, Ranrupt Animations prévoit encore une année dynamique et remplie d'événements :

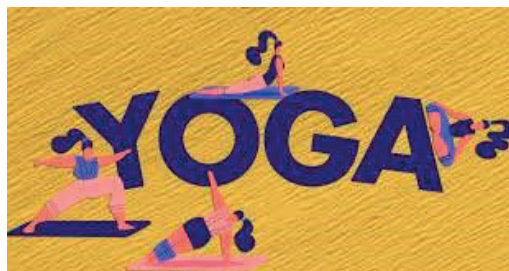
- **le vide grenier le 18 juin,**
- **une journée sportive le 2 juillet,**
- **l'apéro vigneron le 23 septembre,**
- **le marché de Noël le we du 2/3 décembre**
- ou encore des **après-midi jeux** à retrouver **chaque mois** (exceptés pendant la période estivale).

Lors de son exercice précédent, Ranrupt Animations a malheureusement perdu des membres au sein de son bureau, pour des raisons d'emploi du temps non compatible. De ce fait, l'association est à la recherche de personnes intéressées pour s'investir au sein de cette dynamique association.

Si vous avez entre 18 et 99 ans, et que vous souhaitez vous investir et participer aux décisions et animations d'une association, n'hésitez pas ! Ranrupt Animations accueille toutes idées et bonnes volontés, avec pour simple fondement de travailler dans la joie et la bonne humeur !

À bientôt sur l'un de nos événements !

Ca bouge à Ranrupt



Du Yoga

Et oui depuis l'automne 2022, nous nous retrouvons à la Maison des Associations tous les lundis soir à 18h30 pour des cours de Hatha Yoga dans le cadre des activités proposées par Ranrupt Animation. Nous remercions la commune qui nous permet d'utiliser la salle gratuitement.

Le Hatha Yoga est un yoga doux, reposant sur l'écoute de son corps, qui associe étirements, enchaînements dynamiques, postures, respirations et moments de relaxation que Sandra, notre professeur, accompagne de ses instruments de musique. Cette pratique douce, à raison d'une séance par semaine, est adaptée à tous, femmes ou hommes, quel que soit sa condition physique et son âge.

Nous reprendrons un nouveau cycle en septembre. Avec les aléas des uns et des autres, quelques places seront disponibles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Josiane au 06 32 20 46 68.

Par ailleurs, parmi les 19 personnes ayant participé aux cours, 4 ont décidé de ne pas poursuivre car cette pratique ne leur convient pas mais elles seraient intéressées par des cours de Qi Gong, une gymnastique traditionnelle chinoise qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. S'il y a suffisamment de personnes pour monter un cours, on peut envisager de constituer un groupe... là aussi allo 0632204668 😊

Et si vous avez d'autres idées d'activités manuelles, sportives ou culturelles pour les grands ou les petits, n'hésitez pas à nous en faire part !

Josiane pour Ranrupt Animation

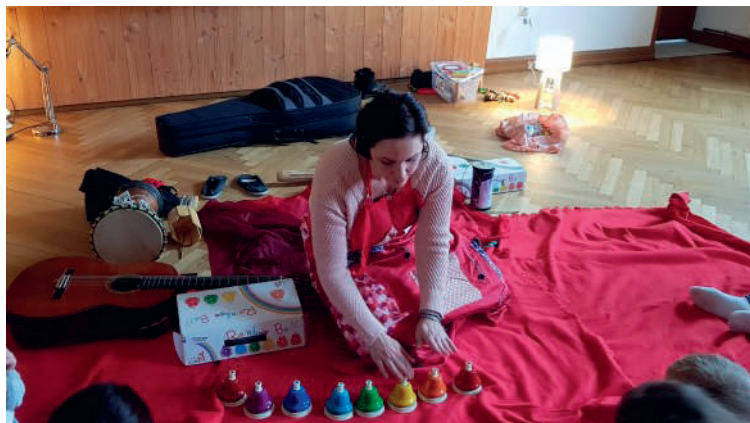
Des séances d'éveil musical

L'été dernier, plusieurs parents avaient apprécié l'activité d'éveil musical réalisée dans le cadre de la Caravane des Jeux et avaient évoqué l'idée que cela puisse être organisé à Ranrupt.

L'atelier d'éveil musical est l'occasion pour les enfants de toucher un instrument, d'essayer de reconnaître et de reproduire une mélodie, d'écouter et de différencier des sons très distincts et de pouvoir exercer sa voix et d'en découvrir les possibilités. C'est aussi une expérience collective, se mettre à l'écoute des autres enfants et découvrir le plaisir de construire avec eux un ensemble harmonieux.

En début d'année, nous avons réalisé un sondage auprès de tous les parents d'enfants âgés de 3 mois à 11 ans en proposant 4 séances d'éveil musical à la Maison des Associations les 4 vendredis des vacances scolaires (février et avril).

Au vu de l'engouement que cela a suscité, nous avons pris contact avec Maud, la professeure de musique qui avait animé cette activité. Elle a aussitôt été partante pour faire partie de ce beau projet.



Les deux premières séances d'une heure chacune se sont déroulées avec plus d'une dizaine d'enfants. Au cours de ces séances, des petits groupes homogènes ont été constitués pour prendre en compte les différences d'âge.

Maud, a fait découvrir aux enfants toute une panoplie d'instruments : des instruments en bois reproduisant des chants d'oiseaux, le cancan des canards, les sons de la pluie qui tombe grâce à des bâtons de pluie de toutes tailles (adaptés à toutes les petites mains), des tambourins, des cloches de toutes les couleurs reproduisant des notes de musique pour faire une belle mélodie...

Tout cela autour du jeu et de la découverte ! Un pur moment de plaisir :)

Pour les deux séances suivantes, il a été proposé d'organiser la séance en trois temps :

- premier et dernier temps : intervention musicale (chants, instruments, danses...)
- le second temps a permis à chaque enfant de fabriquer ses instruments de musique puis d'apprendre à en jouer : fabrication d'un bâton de pluie avec du carton, des clous et des grains de café tout cela enrobé d'une belle décoration personnelle et fabrication de castagnettes avec du carton et des coquilles de noix ... chacun apportant sa petite touche de créativité (feutre, autocollants, ...)

Un vrai moment de partage entre les enfants, Maud, les parents, les grands-parents et toutes les personnes qui ont adhéré à ce projet !

Forts de cet apprentissage, les enfants pourront maintenant renouveler l'expérience et construire des instruments en famille et avec leurs amis. La maison et la nature sont pleines de trésors pour le faire.

L'objectif de ces 4 essais était de voir si l'expérience était concluante... et pourrait être renouvelée. Pari gagné !

Nous avons présenté ce projet en Conseil Municipal et les élus de Ranrupt ont accepté le financement de ces ateliers (environ 75 euros la séance). Une bonne nouvelle pour nos enfants et nos familles.

Un nouveau sondage sera réalisé dans les prochaines semaines pour organiser les futures séances. Merci d'avance pour votre participation !

A bientôt pour de nouvelles découvertes :)



L'équipe à l'initiative de ce projet



La Croix-Rouge Française à Ranrupt !

Le samedi 13 mai, notre équipe de formateurs s'est déplacée sur la commune de Ranrupt pour initier 9 candidats aux Premiers Secours.

Quatre habitantes de la commune étaient inscrites à cette session, certaines déjà titulaires du Brevet National de Secourisme. Le groupe était complété par 1 personne d'Obernai pratiquant l'équitation et par 4 jeunes dont trois d'une équipe de football de la région de Strasbourg.

Le mélange des générations a permis d'échanger tout au long de la journée et de croiser les expériences, tout cela avec sérieux mais dans une atmosphère bon enfant !

La journée fut intense, 8 heures de formation. Après des présentations théoriques et des exercices pratiques sur mannequins ou entre participants, la session s'est terminée par des mises en situation (arrêt cardiaque, AVC, brûlure grave, chute d'échelle, hémorragie externe, etc.) qui ont permis de vérifier que les connaissances essentielles étaient bien acquises par chacun : sécurisation du lieu et des personnes, appréciation de l'état de la victime, de ses risques et de sa gravité, alerte efficace des services d'urgence et gestes de premiers secours.

Les candidats sont rentrés chez eux la tête pleine de consignes et mieux armés pour réagir face à une situation d'urgence. Tous les participants ayant validé leur formation, l'attestation de premiers secours leur a été décernée à l'issue de la journée, le document officiel leur parviendra d'ici fin mai ... ils devront revenir dans 3 ans pour maintenir leur qualification... car sauver une vie cela s'apprend et s'oublie !

Merci à la commune de Ranrupt pour la mise à disposition gracieuse de la salle, de nous soutenir afin de pouvoir apporter au plus près des populations cette formation aux gestes essentiels pour sauver des vies.

Ci-dessous un lien vers une petite vidéo pour en savoir plus.

<https://www.youtube.com/watch?v=lxBs4cFLOQI>

Pascal Douvier
Président de l'Unité Locale
Croix rouge Française

EN RUT A RANRUPT

En route pour le Rut !

Cette année, le samedi 24 juin tombe un samedi.

Et ce jour-là le Rut prendra ses aises à Ranrupt.

7^{ème} édition de notre désormais mythique fête festivalière à base de mélopées extatiques et enchanteresses, de rythmes syncopés et énervés, de rires et de chants, de cris et de vents, oui c'est un paradis.

Un paradis sur semi-remorque, dans les prés et les bois ou en l'église, de la musique partout et de l'ennui nulle part, car le Rut c'est la magie de l'aventure, de la découverte et des rencontres en tous genres.

Tambours et trompettes ! Voici en avant-première, pour vous lecteurs du Rabant, la programmation officielle :

Spleen Club (duo electro-rock),
Odeham (Hang + Violon), **Dr Kiks** (blouse), **Madame H** (chanson sans filtre), **le Mongol Fier** (guitare qui gratte), **Handle4dad** (bubble-rock), **Zarga** (punk néo-nasique), **Nouns & Eponym** (rap à oreilles), **Toys Breakers** (punk'n'roll), **Gumshot** (machines transgenres), **Vigo** (dj set).

Ça se passera sur la place et les hauteurs du village, de 14 heures à 2 heures du matin.

Les petits chalets seront animés, les bières n'auront pas le temps de chauffer et il pleuvra des tartes flambées.

Alors en Rut ! Et c'est toujours aussi gratuit que les années précédentes !



CONDUITE ET PREVENTION ROUTIERE

C'était à Ranrupt !

Pour conduire quand on « avance en âge » le rappel de certaines règles de sécurité n'est jamais inutile !

Ainsi durant toute une matinée le code de la route est évoqué tandis que l'après-midi est consacré à la pratique.

Cet atelier est vraiment intéressant et utile, à refaire !

Un partenariat entre « A tout âge Alsace » (groupe MSA Alsace) et la Commune de Ranrupt.



Défibrillateur, une formation gratuite

Le 04 juin 2022,

Une formation au défibrillateur, gratuite et ouverte à tous les habitants, a été réalisée par la Société Cardia Pulse.

Elle a eu lieu à la Maison des associations de Ranrupt et a réuni une quinzaine d'habitants.

Rappel : le défibrillateur est installé sur la maison des associations (coté gauche) et est accessible par tous, 24h/24h





COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS DE L'ANCIEN CANTON DE SAALES

BOURG BRUCHE – COLROY la ROCHE – PLAINE – **RANRUPT**
SAALES – SAINT BLAISE la ROCHE – SAULXURES

« A nous le Souvenir, à eux l'Immortalité »

16, Grand' Rue – 67420 Colroy la Roche. Tél. 06.28.79.80.68 – andre.motel@orange.fr

Le Souvenir Français est l'une des associations les plus anciennes de France. **Créée en 1887**, elle est née de la volonté du gouvernement de la III^{ème} République d'enraciner « le souvenir » de la « défaite victorieuse » de 1870-1871 afin d'amorcer une politique de reconquête de la fierté nationale.

L'association a une triple mission

1. Entretenir la mémoire de ceux et celles qui sont « **Morts pour la France** » par la veille et la participation à l'entretien de leurs tombes et des monuments élevés à leur gloire.
2. Animer **la vie commémorative** en participant ou en organisant des cérémonies patriotiques.
3. Transmettre le « **Flambeau du Souvenir** » aux jeunes générations en leur inculquant par la connaissance de l'Histoire, l'amour de la Patrie et le sens du Devoir.

Le comité de l'ancien canton de Saâles, c'est :

Un président, un secrétaire, un trésorier, un porte-drapeau, un délégué par commune (**Christophe COLLIN pour Ranrupt**) et 173 membres. Ranrupt ne compte que **26 adhérents**... c'est peu !

Avec ses activités bénévoles, le comité fait vivre la mémoire des valeureux combattants par :

* L'entretien et le fleurissement des **tombes** rentrées en déshérence et des **monuments** élevés à leur gloire. Ci-dessous, le fleurissement annuel réalisé à l'occasion de la Toussaint 2022.



De gauche à droite : Le monument aux morts, la stèle dédiée aux aviateurs anglais victimes d'un crash aérien en 1944 au lieu dit « La Quiche », la stèle dédiée à 71 soldats français morts pour la France et la tombe commune aux 3 aviateurs anglais à la nécropole nationale militaire.

* La participation aux cérémonies commémoratives : En 2022, une délégation du comité accompagnée du drapeau a participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai, 11 novembre, 5 décembre, à la cérémonie commémorant les combats du 14 août 1914 organisée par les communes de saint Blaise et Plaine le 15 août et à la cérémonie Nationale du Souvenir à l'ancien camp de concentration du Struthof le 11 septembre.

La majorité des habitants de Ranrupt n'est pas adhérente à l'association, peut-être par méconnaissance. Nous vous appelons à nous rejoindre. Le Souvenir Français, comme toutes les associations, a passé deux très mauvaises années 2020-2021, marquées par une baisse significative de ses adhérents, de ses activités et de ses ressources financières. Le coût de la cotisation, **à partir de 10€**, est particulièrement faible, alors **n'hésitez pas à vous rapprocher de Christophe**, votre délégué pour le Souvenir Français.

Le Souvenir Français a besoin de vous !



Les Marchés à Ranrupt

Pour faciliter la vie de tous pendant le confinement et donner un petit coup de pouce aux producteurs et commerçants locaux à la peine, la municipalité avait invité quelques commerçants au printemps 2020.

Les retours étant très positifs, à partir de novembre 2020 s'est mis en place un petit marché hebdomadaire.

A partir de 2021, nous avons instauré en partenariat avec Ranrupt Animation, les « grands marchés » pendant la belle saison et au moment de Noël. Leurs côtés festifs attirent les habitants du village mais aussi des vallées environnantes.

Après 3 ans de fonctionnement, c'est avec regret que nous avons dû arrêter le marché hebdomadaire, le maraîcher ayant décidé de ne plus venir car ses ventes étaient insuffisantes pour couvrir ses frais de fonctionnement en forte augmentation, en particulier pour le carburant.

Depuis novembre 2022, seul est donc présent, tous les vendredis matins, la boucherie Fréchart qui nous est restée fidèle.

La commission marché recherche toujours un maraîcher dans l'objectif éventuel de reprendre le marché hebdomadaire mais ce n'est pas partie gagnée. D'autres options pourraient être envisagées telles que la création d'une AMAP qui livrerait les produits de producteurs locaux chaque semaine... n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, envies, idées... et à nous rejoindre pour faire vivre cette initiative !



Les « grands marchés » eux continuent d'attirer artisans et clients ! Le premier de la saison 2023 a eu lieu pour Pâques, une trentaine de producteurs, commerçants et artisans-créateurs locaux étaient présents.

Les prochains se tiendront les :

Samedi 27 mai (de 10h à 16h) : marché des replants et Fête des Mamans

Mercredi 19 juillet (de 16h à 22h) : marché nocturne en parallèle de la Caravane des Jeux pour les enfants

Le 2^{ième} ou 3^{ième} samedi de septembre selon la date des vendanges : marché autour du vin nouveau

La commission « Marché »

Catherine Dubosc, Catherine Tétart, Josiane Cote, Justine Spehner, Liliane Fassler, et Yolaine Naghavi



Les activités de l'association du Patrimoine de la Climontaine

Malgré l'incendie de la scierie de Ranrupt, qui était la principale raison d'être de l'association du Patrimoine de la Climontaine (APC), l'association reste active.

Durant les mois passés, elle a exposé autour de la scierie des panneaux retraçant l'histoire et des anecdotes sur le haut fer.



Elle a créé et déployé une exposition intitulée « Le Phénix de Ranrupt : la scierie du Haut-Fer », dans le cadre du printemps de la forêt l'an passé. Actuellement, vous pouvez revoir cette exposition à la maison médicale de Saâles, dans l'entrée du bâtiment, ouvert au grand public.

Les membres du comité de l'APC ont par ailleurs visité l'immense musée des métiers du bois de Labaroche et ont pu y rencontrer les membres fondateurs passionnés et volontaires pour partager leur expérience.

L'association a le souhait d'organiser à nouveau la fête de la scierie à l'occasion de la fête du patrimoine, le dimanche 17 septembre 2023. Certes la scierie sera inaccessible. Mais les animations habituelles sur le thème du bois ainsi que le repas convivial autour d'un gibier à la broche sont bien envisagés. A suivre !

Les autres activités :

En lien avec le collectif Colroy, l'APC a participé à la création d'un parcours de promenade à la découverte de 8 fontaines à Colroy-la-Roche. Cette invitation à la connaissance du patrimoine « de tous les jours » est rassemblée dans un dépliant descriptif disponible à la mairie de Ranrupt notamment. La balade peut être effectuée en famille. Compter une heure.

Les bibliothèques en libre accès installées à Ranrupt, La Salcée, Stampoumont, Colroy et Saint-Blaise sont régulièrement mises à jour par les bénévoles de l'APC. Notamment pour faire le tri dans les dépôts sauvages réguliers de magazines et de livres de mauvaise qualité en grande quantité.

N'hésitez pas à mettre à la disposition de tous des livres (pas de magazines) que vous avez adorés. Il y a surtout une grande demande de livres pour enfants, puisque ce sont les principaux utilisateurs des abribus où sont implantées les bibliothèques. Vous contribuerez à leur passer la passion pour le livre et le goût pour la lecture, merci d'avance !

Tournoi de foot à Maisongoutte



L'équipe du PSV Heineken (Ranrupt) a remporté le Krembel Tournoi de Maisongoutte en terminant invaincue de cette compétition de 40 équipes !

La date du tournoi était le 25 et 26 juin.

Les jeunes :

Maël (Ranrupt)

Axel (Ranrupt)

Jules (Ranrupt)

Clément ((Ranrupt)

Yanis (Strasbourg)

Bastian (Strasbourg)

Nicolas (Saâles)

Alexis (Saâles)

Tom (Grandfontaine)

Coach : Christophe Collin (Ranrupt)

Bravo à eux !!



Un habitant à la une !

Retour sur le défi de Fabrice CARME

Sa 1^{ère} participation à l'UTMB (Ultra Trail du Mont Blanc),
il vous raconte ce beau projet :

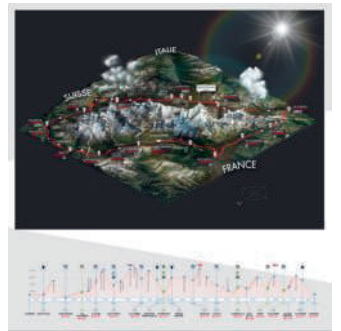
« J'ai toujours aimé le dépassement de soi, chercher les limites, repousser les siennes tant physiques que mentales.

Un seul mot d'ordre : Sortir de sa zone de confort !

Avoir la possibilité de participer à cette course mythique est une vraie chance !

Considérée comme le mondial du trail, cette course rassemble les meilleurs traileurs de la planète. 2700 coureurs au départ d'une course à pied de Chamonix à Chamonix, en traversant l'Italie et la Suisse, pour 170km et 10 000m de dénivelés positifs (D+).

Il m'aura fallu 6 années d'entraînement, de multiples courses à travers la France, l'Italie, l'Espagne et notamment des courses qualificatives de plus de 100km pour accéder au tirage au sort, départageant les 8000 candidats au tant convoité sésame.



Après la TDS (Tour des Ducs de Savoie, de Courmayeur à Chamonix, 145km et 9 000 D+) en 2019, l'Ultra Trail du Val d'Aran (En Espagne, 160km et 10 000 D+) en 2020, j'ai ainsi le privilège de m'aligner sur la même course que Kilian JORNET ou Mathieu BLANCHARD (Koh Lanta) qui finiront 1^{er} et 2^{ème} de l'UTMB fin août 2022. Epreuve d'ailleurs retransmise pour la première fois en direct sur l'Equipe 21.

Ils finiront cette course en moins de 20h (record de l'épreuve à la clé) tandis que je terminerais en 32h30. Moins de 1800 coureurs finiront l'épreuve dans une barrière horaire de 46h maximum.

Une année d'entraînement représente environ 3 000 km de course à pied et 100 000m de D+ et 1000km de vélo en complément. Nombreux sont réalisés sur nos sentiers, autour du village de jour comme de nuit mais beaucoup de km sont réalisés dans les Alpes, où les dénivelés sont importants, l'altitude aussi.

En octobre 2023, un tout autre défi m'attend. Je m'alignerai sur la ligne de départ de la Diagonale des Fous sur l'île de la Réunion. Considérée comme l'une des courses les plus dure au monde, son parcours de 170 km et 10 000 D+, qui traverse l'île du Sud au Nord, est beaucoup plus escarpée que l'UTMB et le climat y est chaud et humide le jour, froid la nuit.

En attendant, l'heure est à l'entraînement ! »



Le Select'om et vous

Le Select'om collecte, traite et valorise les déchets ménagers et assimilés de 69 communes, dont Ranrupt, soit plus de 100 000 habitants. Petit tour d'horizon de ses missions et des enjeux qui y sont liés.

Le Select'om, que fait-il ?

Afin de minimiser l'impact de la gestion des déchets ménagers sur l'environnement et de répondre aux besoins des usagers, le Select'om assure les missions de :

- * collecte en porte à porte des ordures ménagères,
- * collecte en points d'apport volontaire et/ou en porte à porte des papiers/cartons, emballages plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques ainsi que des verres,
- * exploitation de 8 déchèteries,
- * prévention et communication autour de l'évitement, la réduction, le tri et la valorisation des déchets.

Pourquoi trier est essentiel ?

Le tri est ancré dans notre quotidien. Nous trions plus que nos parents et moins que nos enfants. Lorsque vous triez un déchet, vous permettez son recyclage ou sa valorisation, il devient ainsi une ressource.

Les points d'apport volontaire situés rue de la mairie vous permettent de recycler et valoriser vos papiers/cartons (conteneur bleu) , emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires (conteneur jaune) ainsi que le verre (conteneur vert).

Nos conseils de tri

Vous n'avez pas besoin de nettoyer vos emballages, juste de les vider !

Attention à ne pas imbriquer vos déchets entre eux afin qu'ils puissent être bien triés au centre de tri.

Respectez les riverains et les agents, ne mettez jamais rien à côté des points d'apport, ils sont vidés toutes les semaines.

Et demain ?

Le Select'om est activement engagé dans l'évitement, la réduction, le tri et la valorisation des déchets à la source. Tous ses projets et ses actions vont en ce sens avec :

- l'expérimentation de 5 communes pilotes pour la collecte des déchets alimentaires en point d'apport,
- un nouveau mode de collecte en regroupement dans une commune pilote afin de réduire la pollution et le bruit,
- le projet de nouvelle déchèterie à Wisches, qui sera équipée pour répondre aux enjeux de tri, de valorisation et de récupération de demain.

Votre geste de tri contribue à économiser des ressources naturelles, à éviter le gaspillage et à limiter les pollutions. Il est précieux et essentiel. Ensemble, transformons nos déchets en ressources !

Retrouvez toute l'actualité du Select'om sur Internet :

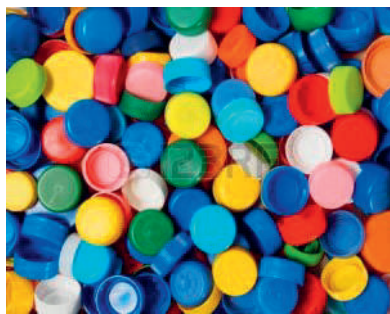
www.select-om.com





*Collectez tous vos bouchons
en plastique et en liège*

(plus de capsules métalliques) pour financer l'achat de matériel médical pour les enfants et les personnes nécessiteuses



Vous pouvez les déposer

**chez Catherine TETART
17, rue de la Chapelle à Stampoumont – Ranrupt (sous l'abri à voiture)**

A noter dans vos agendas !!

La commission marché, en collaboration avec l'Association Ranrupt Animation, va organiser un **marché semi-nocturne** autour de cette manifestation.

A suivre sur www.ranrupt.com

valleedela bruche.fr
l'accueil des idées et de la nature
Communauté de communes

Colibri Bruche

**Pour toute la famille !
Caravane de l'animation**

Le concept est simple !
L'équipe d'animation sera présente pour proposer de nombreux **bricolages et grands jeux, atelier de réparation de vélo, et atelier bois,** et aussi **sophrologie, éveil musical**

RANRUPT
Derrière la mairie

Mercredi 19/07
de 15h à 19h

Animations gratuites

RENSEIGNEMENTS :
En mairie, à l'Office de Tourisme, sur Facebook ou auprès de :
Etienne ENETTE, Coordinateur Jeunesse FDMJC Alsace / Vallée de la Bruche
mail : e.enette@valleedelabruce.fr - tél. : 06 26 94 80 45
Carole SCHEER, Coordinatrice Petite Enfance, Association Colibri Bruche
mail : colibri-bruche@wanadoo.fr - tél. : 06 47 24 16 52
cc.valleedelabruce.fr

ALSACE
Collectivités
Région

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Informations pratiques & rappels

Nouvelle obligation pour les propriétaires

Parallèlement aux déclarations pour l'impôt sur les revenus, suite à l'abandon de la taxe d'habitation sur la résidence principale - mais pas sur les logements vacants ni sur les résidences secondaires - les propriétaires de biens immobiliers, qu'ils soient particuliers ou personnes morales, doivent se rendre **avant le 30 juin** sur leur espace « impots.gouv.fr » particulier ou professionnel, rubrique "biens immobiliers" afin de déclarer les occupants (identité, période d'occupation) pour chacun de leurs biens.

Renseignements auprès des services des impôts, des espaces France Service (Saâles ou Schirmeck), et de la mairie.

Passeports et cartes d'identité

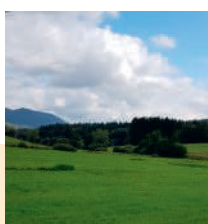
Il est rappelé que les demandes de passeports et de cartes d'identité sont à faire auprès des mairies équipées des installations numériques . Les plus proches de Ranrupt : Villé, Schirmeck et tout prochainement à Saâles, à la Maison France Services.



Une très bonne nouvelle !

Depuis le 1er avril 2023, les formulaires Cerfa ont changé (vous en trouverez prochainement en mairie) ; nous vous encourageons à faire une pré-demande sur le site de l'ANTS (ce qui remplace le Cerfa), cela facilite l'établissement et le traitement des dossiers.

Rappel : les photos d'identité font souvent l'objet de refus. Elles sont mal prises ou présentes sur d'anciens papiers d'identité.



Communication avec les habitants : un mail régulier

Il y a maintenant quelques années, la municipalité a mis en place, en plus de la communication standard dans les panneaux d'affichage, une communication « dématérialisée » : c'est-à-dire que nous envoyons régulièrement des mails à un listing d'habitants en précisant toutes les informations du quotidien (travaux, coupure d'eau, manifestations, calendrier des battues de chasse, marché, ...)

- Pour les personnes qui ne se sont pas encore inscrites, n'hésitez pas à le faire en envoyant un mail à la mairie : mairie.ranrupt@wanadoo.fr,
- Pour les personnes inscrites qui ne reçoivent pas / plus les mails, nous le faire savoir,
- Pour les personnes qui ont changé d'adresses mails, merci d'envoyer un mail pour qu'on puisse effectuer la mise à jour.

Attention, certains mails « mairie » arrivent dans les spams, pensez à vérifier dans votre boîte mail.

Urbanisme : rappels

Il est rappelé que toutes créations ou toutes modifications d'une construction, même minimales, doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par le Maire.

Pour aider les habitants, de la documentation a été réalisé par le service instructeur de l'ATIP, telles que le contenu d'un dossier de PCMI (permis de construire) ou de DP (déclaration préalable) ; elle est disponibles en mairie.

Les formulaires de demandes (cerfa) sont accessibles en ligne sur le site servicepublic.fr.

Taxe de séjour sur les hébergements touristiques

Vous avez un projet de location sur la commune de Ranrupt ? Sachez que **la déclaration en mairie pour les meublés et les chambres d'hôtes est obligatoire** et se fait à l'aide du formulaire CERFA n°14004*04 « déclaration en mairie de meublés de tourisme »

Si vous avez un projet et souhaitez un conseil pour la mise en place de votre activité de location, n'hésitez pas à contacter l'Office du Tourisme à Schirmeck :

Accompagnement dans les démarches : tourisme@valleedelabruche.fr

Informations sur la taxe de séjour : Mme Diana Frank - valleedelabruche@taxesejour.fr

Tri au cimetière

Merci à toutes les personnes utilisant les bacs de tri présents au cimetière de bien vouloir **être vigilant au tri par conteneurs** (des affiches expliquent bien les consignes).

Un conteneur vert arrondi pour les déchets verts, un conteneur vert rectangulaire pour les autres déchets et pour tous les plastiques et verres, merci d'utiliser les bacs de tri installés près du local communal.

Les services du Select'Om ne relèvent pas les bacs non triés et un tri manuel doit alors être réalisé ; si cela pouvait être évité, nous vous en remercions.

L'eau

Comme pour l'électricité, le **transfert d'abonnement** d'eau est obligatoire. Merci de prévenir le secrétariat de la mairie du changement d'abonné lors de votre arrivée ou de votre départ.

Nous constatons également chaque année que des **compteurs d'eau gèlent** en hiver ; cela provoquent des fuites qui peuvent être conséquentes pour l'alimentation en eau du village, c'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser les abonnés à bien protéger leur installation et surtout à prévenir le plus vite possible lorsqu'une fuite, une rupture de tuyauterie,... est constatée.

Cela nous permet de justifier des baisses (inquiétantes) du niveau des réservoirs !

Merci également aux hébergeurs (gîtes, location de vacances,...) de **sensibiliser vos locataires à ne pas gaspiller l'eau** ! Nous constatons, lors de longs week-ends par exemple (ascension, pentecôte,...), que les consommations explosent : x 6 ou + 488% !

En en avant-première ... voici quelques pépites :)

Sentier du Sôtré



Etapes du sentier	Equipements
1 La source magique	A Parking
2 La balade aquatique	B Cabane d'accueil
3 La cabane de l'accueil	C Cabane du Sôtré
4 La grotte de l'ours	D Restaurant
5 La grotte de l'ours	
6 La grotte de l'ours	

En partant du Climont où il vit, le Sôtré des Montagnes a fait un long chemin en suivant la Climontaine pour rendre visite à son cousin : le Sôtré de l'Étang.

Chemin faisant, une châtaigne lui tombe sur la tête, et il se rend compte qu'il ne se souvient plus du nom de son cousin. Il croise un magicien qui lui explique qu'en utilisant 6 ingrédients de la nature de manière très précise, la mémoire lui reviendra.

Le magicien lui tend un parchemin où sont inscrites les 6 étapes qu'il doit suivre pour se rappeler des 6 lettres du nom de son cousin.

Tu vas devoir l'aider dans cette quête en résolvant les énigmes, en observant les animaux et les plantes, en glissant sur des feuilles et en regardant les nuages. Bon courage... et si tu croises l'un des Sôtré sois très gentil avec lui et surtout... ils adorent que l'on respecte la nature !

Un Sôtré est une créature espiègle et rapide. Comme les autres habitants de la forêt, si tu veux l'observer il faut être discret et patient.

Prend le temps de t'asseoir, ferme les yeux et écoute les sons de la Nature. Avec un peu de chance, tu le sentiras près de toi.

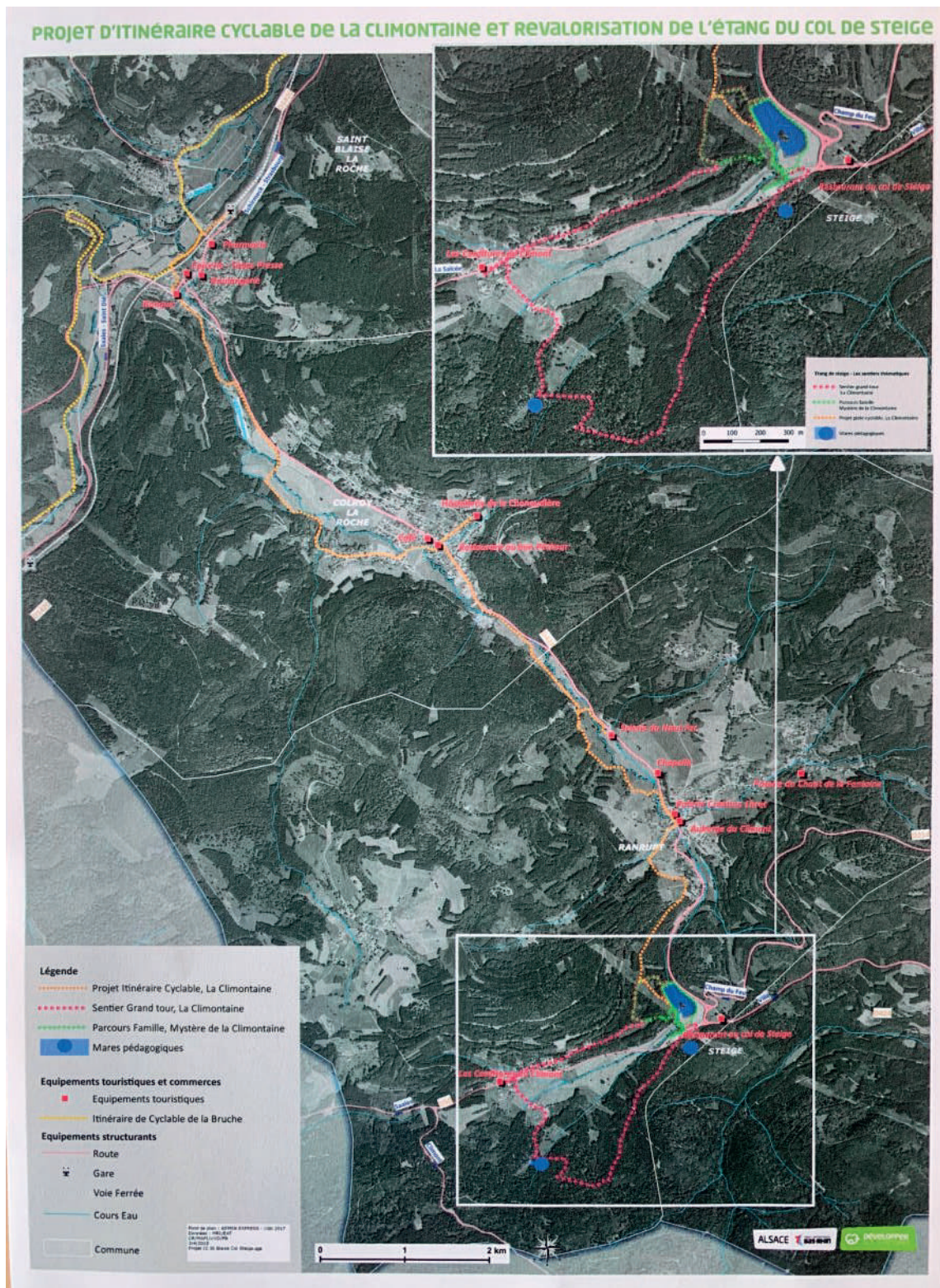
A chaque station une lettre est à trouver. Mets-les les unes derrière les autres, elles te donneront le nom du Sôtré de l'étang.

⊕ 112
→ 1,2 km
⌚ 1 h




Balade
autour de l'étang du
Col de Steige

sur le thème de
l'environnement



**A découvrir très
prochainement !! Nous aurons
le plaisir de vous prévenir !**

En parallèle de ce beau projet, vont débuter d'ici quelques semaines les travaux de création de l'**itinéraire éco-touristique** (piste cyclable) qui reliera les trois communes de la Climontaine

St Blaise la Roche - Colroy - Ranrupt

L'arrivée de la piste cyclable au Col du Steige sera le point de départ du sentier du Sōtré.

Patois

Lè fête dè montaye ou lè fête do Hhtock

Skieurs dé Chtrasbourg, Vosges Trotter, 13 Montagnards, Club Vosgien 96, Ski-Club de Béfoss, Ski-Club de Schillig... n'y é to brâmo de clubs de ski qu'ont dis mouanhans dan lo Tchamp do Fé et dan les villaidges do Ban dè Reuche Tot' lis dgens lè aimont branman lo ski et n'allè se permouanné drâhan les montagnes.

E Béfoss, l'histouère do Ski-Club de Schilig è k'manci dan les onnays 1930 évo lè bâtisse de sè mouanhan « Le Chalet la Roche » inauguré lo doze do mouai d'août 1934. Ca enne mou bié mouanhan pou lis sportifs et pou lieu poua-rotaidge.

Ca ansi dan lis brans lè que lis sos' do club lè faiyont lieu peurmère fête. I n'aou-
nent pas lo sou, mais dis bouan'nes évisattes, l'aimour dè montaigne et lè valo-
té de djoyi. « Papa KNECHT » qu'on knohhé mou bî hâ è Béfoss, ére î dis fonda-
teurs. (Lis dgens de hâ to-ci èr'cotinent que c'ére sis érailles qu'on mattè dan lè
sope de pesés).

Lé fête dè montaigne que lis dgens d'hinent âssi « Lè fête do Hhtock » qu'ére lo
nom do leu ouasse que lo refuge é èstu bâtyi. C'ére todjo è lè k'moce do mouai
d'oû. Elle ére bî kn'ohhi pou so danseu, so djeu d'guiles, sè tombola évo sis tant
biés lots et sè sope de pesés.



La fête de la montagne ou la fête du Hhtock.

Skieurs de Strasbourg, Vosges Trotter, 13 Montagnards, Club Vosgien 96, Ski-Club Obernai, Ski-Club de Bellefosse, Ski-Club de Schiltigheim, il y avait beaucoup de clubs de ski qui avaient des maisons dans le massif du Champ du Feu et dans les villages du Ban de la Roche. Tous les gens-là aimaient beaucoup le ski et allaient se promener dans les montagnes.

A Bellefosse l'histoire du Ski-Club de Schiltigheim a commen   dans les ann  es 1930 avec la b  tisse de sa maison « Le Chalet la Roche » inaugur   le 12 ao  t 1934 . C'est une bien belle maison pour les sportifs et pour leur entourage.

C'est aussi dans ces moments-l   que ceux du Club ont fait leur premi  re f  te. Ils n'avaient pas le sou mais de bonnes id  es, l'amour de la montagne et la volont   de r  ussir. « Papa KNECHT » qu'on connaissait bien    Bellefosse   tait un des fondateurs. (Les gens de l  -haut racontaient que c'  tait ses oreilles qu'on mettait dans la soupe de pois).

La f  te de la montagne que les gens appelaient aussi « la f  te du Hhtock » qui   tait le nom du lieu o   le refuge a   t   b  ti. C'  tait toujours au d  but du mois d'ao  t. Elle   tait bien connue pour son bal, son jeu de quilles, sa tombola avec ses tr  s beaux lots et sa soupe de pois.

Sop' de pes  s et d'lart'

200 gr de pes  s caess  s
1 eiyo 1 gousse d'ail
1 cmatiare
100 gr de lart'
20 gr de graisse
1,5 l d'  ouwe
Sal' poivr ' et fouillate laurier

Soupe de pois et de lard

200 gr pois cass  s
1 oignon 1 gousse ail
1 pomme de terre
100 gr de lard
20 gr de graisse
1,5 l eau
Sel, poivre et feuille laurier

Table de patois – Bellefosse
Mercredi 13 d  cembre 2017

Merci à toute l'équipe du RABANT
d'avoir contribué à la confection de ce nouveau numéro.

